



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2020-055**

**\* \* \***

**Objet :**

**Extension de la médiathèque.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille vingt et le deux juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chai de la Gare, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Étaient présents :** Olivier SERVEL – Joëlle SOREL – François COLOMBIER – Véronique DURAND – Michel BLANES – Martine LABEUR à 18h35 – Olivier NADAL – Francine DEHAIL – Marcel CHRISTOL – Richard GARCIA – Myriam FONS – Marie-Noëlle FIAULT – Marie-Hélène SANCHEZ – Sabine JOURNET – Philippe LASSALVY – Serge FALZON – Christine DEBEAUCE – Thierry PAULEAT – Annie FARRET – David AUSILIA – Christelle CANO – Stéphanie BRUN – Magalie RODRIGUEZ – Ludovic NAVAS – Nicolas DEPOIX – Clément SABOURAUD

**Pouvoirs :** M. Dominique RAYNARD à Philippe LASSALVY

**Absents :** Mme Sophie HASSAINE.

Convocation du 25 mai 2020

Mme Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le projet de construction d'une extension de la médiathèque et restructuration partielle des existants.

Il s'agit, après plus de 20 ans de fréquentation intense d'un public assidu

- d'accueillir un public plus large de toutes les classes d'âge
- de réaliser des espaces mieux adaptés pour recevoir les jeunes du lycée
- de permettre une restructuration des services offerts
- d'investir le jardin comme salon de lecture, d'animation et d'événements à ciel ouvert

Le projet d'extension offrira 100 m<sup>2</sup> de surface habitable supplémentaire et est évalué à ce jour à 396 900 € HT ainsi décomposé :

- Travaux de construction 315 000 € HT
- Etude (maîtrise d'œuvre et structure) 56 900 € HT

Pour mener à bien ce projet, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous soutenir = Direction Régionale des Affaires Culturelles (DGD Bibliothèque), Conseil Régional, Conseil Départemental 34 et Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **28 voix POUR (unanimité)**

- **ADOPTE** l'avant-projet définitif de l'opération
- **ARRETE** ses modalités de financement
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès des collectivités susceptibles de nous soutenir = Direction Régionale des Affaires Culturelles (DGD Bibliothèque), Conseil Régional, Conseil Départemental 34 et Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Maire  
Jean-François SOTO.